Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 104 (1959)

Heft: 12

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une guerre subversive : La guerre de Vendée ¹

Sans être dénué d'intérêt mais ne présentant toutefois rien de très nouveau du point de vue historique, cet ouvrage, du colonel André Montagnon, offre cependant au lecteur un avant-propos remarquable qui met en lumière fort clairement les principes de la guerre subversive — plus que jamais d'actualité — en se servant, en manière d'illustrations, des exemples de la guerre de Vendée. Nous allons tenter de le résumer.

La guerre subversive est dirigée contre une autorité : en 1793, les Vendéens se révoltaient contre la République.

Dans la majorité des cas, c'est, au début du moins, une lutte du faible au fort, une guerre de pauvres, aux moyens comme aux objectifs limités, qui se voit réduite à employer la guérilla comme moyen d'action: les Vendéens étaient passés maîtres dans cette manière de combattre.

Initialement, la faiblesse de l'action constitue paradoxalement sa force car, en général, l'autorité sous-estime alors le danger : ce fut le cas en 1793 de la Convention.

Souvent la rébellion bénéficie de l'initiative des opérations qui lui procure l'effet de surprise : si les Vendéens n'avaient su mettre cet avantage de leur côté, ils n'auraient probablement pas remporté leurs premiers succès.

Du point de vue juridique, la guerre subversive, qu'on appelle aussi guerre civile ou guerre en surface, échappe aux pactes internationaux qui s'efforcent d'humaniser les conflits. La violence des passions, le fanatisme et la cruauté s'y donnent d'autant plus libre cours qu'il s'y mêle toujours un aspect mystique et religieux qui en fait une espèce de guerre sainte. Les procédés aveugles de ce genre de lutte — terrorisme, sabotages, attentats — poussent aux représailles : dans la guerre de Vendée, les deux partis ont commis ces excès.

Tôt ou tard, l'appel à l'étranger devient fatal et rares sont les insurrections qui, n'hésitant pas à hypothéquer leur patrimoine avant de l'avoir réalisé, n'ont pas été amenées à cette regrettable

¹ Ouvrage du colonel André Montagnon, La Colombe, Editions du Vieux Colombier, 5, rue Rousselet, Paris.

extrémité: en Vendée, ce fut l'Angleterre qui intervint, fort maladroitement du reste.

Dans une guerre faite essentiellement d'actions isolées, les particularismes s'accentuent et des clans ne tardent pas à surgir de différents côtés : les exemples n'en manquent pas dans le soulèvement de 1793.

Les révolutionnaires de notre époque n'ont rien inventé quand ils ont réalisé que leurs forces armées ont besoin, comme base logistique si l'on peut dire, de toute la population : c'est grâce à son appui que l'insurrection vendéenne a pu vivre et se développer.

Si la guerre révolutionnaire s'exprime initialement par la guérilla, elle cherche toujours, néanmoins, à évoluer vers la guerre classique. « On ne fait la petite guerre que parce qu'on n'a pas les moyens de faire la grande », remarque très justement le colonel Montagnon. Mais il arrive évidemment que les « forces de l'ordre » interdisent cette évolution (ou que, si elle est déjà amorcée, elles obligent les rebelles à revenir à la guérilla, ce qui constitue incontestablement pour elles un premier succès).

Très largement, la guerre subversive est une guerre psychologique qui cherche à atteindre l'adversaire dans son moral et, parallèlement, à le compromettre devant l'opinion nationale et internationale : si, en Vendée, cette action psychologique n'atteignit pas, faute de disposer de nos moyens modernes d'expression, l'intensité qu'elle revêt de nos jours, elle ne fut toutefois pas absente.

Comme à notre époque, on trouve dans l'insurrection vendéenne les « constantes », les phases que toute guerre subversive semble présenter. Tout d'abord l'action clandestine, ensuite « l'action directe », puis les efforts accrus de la rébellion pour se créer une véritable armée, tandis que la puissance attaquée prend les mesures politiques, militaires et financières pour éliminer la menace. A ce stade, la lutte peut cesser à la faveur d'un compromis, mais elle peut ultérieurement reprendre : ce fut le cas en Vendée.

La prolongation de la lutte crée des conditions favorables à l'intervention étrangère qui, si elle se produit, risque de prolonger encore le conflit (et de nos jours de l'internationaliser).

Trois hypothèses peuvent être envisagées pour le retour à la paix : le « pourrissement » de la lutte et une solution de compromis, l'échec de la rébellion ou son triomphe définitif. L'histoire nous offre des exemples de ces trois aboutissements.

Mais la guerre subversive amène presque toujours le pouvoir légal — même dans le cas où l'insurrection est écrasée — à des mesures de réorganisation politique et administrative. En Vendée, les insurgés, vaincus militairement, ont atteint cependant leurs buts de guerre : la liberté religieuse et l'exonération de la conscription.

Le lecteur conviendra que les considérations du colonel André Montagnon sont singulièrement d'actualité et qu'un parallèle avec la guerre d'Algérie vient immédiatement à l'esprit.

Mft